

VILLE DE SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2021

Rapport de présentation (Conseil Municipal du 29 juin 2021)

Les trois budgets supplémentaires ci-après (budget principal de la Ville, budget annexe du Théâtre de l'Hôtel de Ville et budget annexe du lotissement « Ardoises Puy Heaume) sont des budgets permettant :

- de prendre en compte les reports de crédits de l'exercice 2020,
- d'intégrer les résultats de clôture de l'exercice précédent tels qu'ils ont été adoptés aux comptes administratifs 2020,
- d'ajuster les prévisions du budget primitif 2021,
- de supprimer, pour le budget principal, l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2021 en l'attente du vote du compte administratif.

Précision : tous les impacts budgétaires liés à la crise sanitaire ne seront pas retranscrits dans les présents BS dans la mesure où nous ne disposons pas d'une lisibilité suffisante sur le déroulé du second semestre 2021.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1 La section de fonctionnement du Budget Principal

1.1.1 L'ajustement des dépenses

Chapitres comptables concernés	Réajust.	Éléments notables sur ajustements
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 500 €	Sinistre électrique centre aquatique, mission optimisation fiscale,...
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE	12 500 €	Participations OGEC : 7 300 € Participation SIAM : 5 200 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 000 €	Remboursements usagers (COVID)
	53 000 €	

	BP 2021	BS 2021	
Rapproch. BS avec dépenses fonction. réelles votées BP 2021	10 749 000 €	53 000 €	0,49%

1.1.2 L'ajustement des recettes

Chapitres comptables concernés	Réajust.	Éléments notables sur ajustements
70 - PRODUITS SERVICES, REFACTURATIONS	- 20 000 €	Recettes centre aquatique
73 - IMPOTS ET TAXES	129 000 €	Redressement taxe foncière
74 - DOTATIONS, PARTICIPATIONS	1 300 €	Soutien Etat matériel électoral
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 400 €	Indemnité assurance
	112 700 €	

	BP 2021	BS 2021	
Rapproch. BS avec recettes fonction. réelles votées BP 2021	11 673 900 €	112 700 €	0,97%

Eléments notables :

- les recettes du centre aquatique sont minorées de 20 000 €. Pour rappel, lors de l'établissement du budget primitif, ces recettes avaient déjà été ajustées (180 000 €) par rapport à une année classique (361 000 €). Après prise en compte du BS 2021, ces recettes sont donc dorénavant budgétées à hauteur de 160 000 €.
- le chapitre des « impôts et taxes » est abondé à hauteur de 129 000 € pour intégrer un double redressement de taxe foncière : 53 485 € recouvrés dans le cadre d'une mission confiée à un avocat fiscaliste et 75 515 € selon notification exceptionnelle de la Trésorerie (origine non identifiée à ce jour).

A noter également, ajustements à sommes neutres :

Suite à réception de la notification des compensations fiscales 2021 par l'Etat, il est possible d'ajuster les différents comptes de compensation et donc de transférer 1 017 000 € de recettes initialement budgétées en recettes fiscales classiques vers ces comptes de compensation. Ce transfert significatif provient notamment d'un nouveau dispositif introduit par la Loi de Finances 2021, à savoir : l'exonération à concurrence de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties payée par les établissements industriels.

Références comptables			Objet ajustement	BP 2021	BS 2021		BUDGET AJUSTE
Chap.	Articles	Libellés					
74	74834	Etat - exonérations taxes foncières	Réception notification 2021	12 000 €	1 017 000 €		1 029 000 €
73	73111	Impôts directs locaux		6 792 000 €	- 882 000 €		5 910 000 €
74	74835	Etat - exonérations taxe habitation		135 000 €	- 135 000 €		- €
				6 939 000 €	- €		6 939 000 €

1.2 La section d'investissement du Budget Principal

1.2.1 L'ajustement des dépenses d'investissement

Depuis le vote du budget primitif, de nouveaux besoins sont apparus en matière d'investissement :

Chapitres comptables concernés	Réajust.	Eléments notables sur ajustements
20 - FRAIS D'ETUDES	38 000 €	Poursuite missions études ADAP Ecole PMC, centre équestre (dossier subvention 2022)
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000 €	Maternelle J. Ferry
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 100 €	Réparations, remplacements : 3 visiophones, 2 chaudières, aérothermes chauffage Gemmetrie, couronnement mur Allée Artistes,...
22 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 600 €	Réajustements suite réception devis : placards école JF, tribunes extérieures Ardoises, carrelage piscine,...
375 700 €		

	BP 2021	BS 2021	
Rapproch. BS avec dépenses investis. réelles votées BP 2021	5 250 900 €	375 700 €	7,15%

A noter pour l'école maternelle Jules Ferry : le budget primitif 2021 prévoyait une enveloppe s'élevant à 1 100 000 €. Les chiffrages du maître d'œuvre, le choix d'une chaudière bois et la précision des besoins organisationnels impliquent d'abonder l'enveloppe à hauteur de 250 000 € soit une enveloppe globale de 1 350 000 €.

1.2.2 L'ajustement des recettes d'investissement

Le budget primitif 2021 ayant été voté sans intégrer les excédents 2020, il était équilibré grâce à l'inscription d'un emprunt provisoire. Le présent BS permet d'une part, de « gommer » cet emprunt et, d'autre part, de réduire l'emprunt réel voté.

Chapitres comptables concernés	Réajust.	Éléments notables sur ajustements
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	516 000 €	Subventions ETAT et SIEML Ecole J. Ferry
16 - EMPRUNTS	- 1 464 907 €	Cf point ci-dessous
	- 948 907 €	

Le programme de travaux relatifs à l'école maternelle Jules Ferry a permis de mobiliser différentes subventions qui viennent d'être notifiées et peuvent donc être intégrées au budget supplémentaire :

- Subvention Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) = 158 000 €
- Subvention Etat : rénovation énergétique = 280 000 €
- Subvention SIEML : rénovation énergétique = 78 000 €

ZOOM EMPRUNT APRES DM N°1 ET BUDGET SUPPLEMENTAIRE				
	BP 2021	DM N°1	BS 2021	BUDGET AJUSTE
Emprunt équilibre BP 2021	800 000 €		- 800 000 €	- €
Besoin réel emprunt	2 279 000 €	- 1 137 000 €	- 664 907 €	477 093 €
	3 079 000 €	- 1 137 000 €	- 1 464 907 €	477 093 €

La décision modificative n°1 avait permis de minorer l'emprunt primitif principalement par la prise en compte de la recette provenant du foncier vendu sur le secteur de « Chauffour ».

1.3 Les reports de crédits du Budget Principal

La reprise des crédits 2020 reportés en 2021 résulte du compte administratif 2020 qui rend compte de l'exécution budgétaire de l'exercice.

Le Budget Supplémentaire 2021 reprend ces crédits pour les intégrer à l'exercice budgétaire en cours.

Les dépenses reportées sur 2021 en section d'investissement (2 493 361 €) correspondent à des projets ayant fait l'objet d'un engagement mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandatement en 2020.

Les reports d'investissement les plus significatifs sont les suivants :

Parc de l'Europe	1 592 160 €
Travaux dans le cadre de la convention de gestion signée avec Angers Loire Métropole pour la voirie et les eaux pluviales	167 606 €
Fonds de concours 2020 Angers Loire Métropole pour la voirie, les eaux pluviales et l'éclairage public	51 136 €
Site Marmitière : études	119 730 €
Rue Belle de Malicorne : mission études et travaux branchements réseaux	92 912 €
Equippedement des services : matériels, logiciels,...	75 441 €

Les recettes reportées sur 2021 en section d'investissement (1 198 800 €) correspondent essentiellement à des reports de subventions d'équipement (825 050 €), à des participations à recevoir d'Angers Loire Métropole pour la voirie et les eaux pluviales (313 885 €) et pour les études à réaliser sur le secteur de la Marmitière (59 865 €).

1.4 L'affectation des résultats du budget principal

L'excédent de fonctionnement généré par l'exercice 2020 s'élève à 3 537 489,26 €. Cet excédent doit permettre de couvrir :

- Le besoin de financement dégagée en 2020 par la section d'investissement (différence dépenses moins recettes d'investissement) : 983 022,18 €
- Le besoin de financement dégagé par les restes à réaliser au 31/12/2020 : 1 294 561,00 €.

L'affectation des résultats se déroule en 2 étapes :

- Etape n°1 : couverture du besoin de financement ci-dessus = 2 277 583,18 € (983 022,18 € + 1 294 561,00 €)
- Etape n°2 : affectation au budget 2021 du solde de l'excédent de fonctionnement restant disponible, à savoir 1 259 906,08 € (3 537 489,26 € - 2 277 583,18 €).

1.5 L'équilibre général du Budget Supplémentaire 2021 : budget principal

EQUILIBRE GENERAL BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 : BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS :		
Nouvelles lignes de crédits	53 000,00 €	112 700,00 €
Travaux régie : diff dép/rec = valorisation temps agents	21 000,00 €	26 000,00 €
Dépenses budgétées en investis. à transférer en fonction.	130 730,00 €	
Recettes budgétées en investis. à transférer en fonction.		59 865,00 €
Résultat de fonctionnement reporté : affect. résultats		1 259 906,08 €
Virement à la section d'investissement	1 253 742,00 €	
<i>arrondi</i>		0,92 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 458 472,00 €	1 458 472,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS		
Nouvelles lignes de crédits	375 700,00 €	516 000,00 €
Dépenses budgétées en investis. à transférer en fonction.	- 130 730,00 €	
Recettes budgétées en investis. à transférer en fonction.		- 59 865,00 €
Opérations comptables à l'intérieur section investis.	50 600,00 €	50 600,00 €
Virement de la section de fonctionnement		1 253 742,00 €
Reports (restes à réaliser 31/12/2020)	2 493 361,00 €	1 198 800,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	983 022,18 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé : affect. résultats		2 277 583,18 €
EMPRUNT		- 1 464 907,00 €
<i>arrondi</i>	0,82 €	0,82 €
TOTAL INVESTISSEMENT	3 771 954,00 €	3 771 954,00 €

TOTAL BS 2021	5 230 426,00 €	5 230 426,00 €
----------------------	-----------------------	-----------------------

A noter :

- *toutes les sommes en rouge se neutralisent mutuellement.*
- *seules les lignes orange ont au final une incidence budgétaire.*

2 LE BUDGET ANNEXE DU THEATRE DE L'HOTEL DE VILLE

Pour rappel, par délibération du 23 mars dernier, une décision budgétaire modificative a déjà été votée pour inscrire 4 500 € de crédits supplémentaires au chapitre des « charges exceptionnelles ». Ces 4 500 € ont permis de procéder à des remboursements de billetterie dans le cadre de la crise sanitaire.

Cette inscription budgétaire supplémentaire a été possible grâce à la minoration d'autres postes de fonctionnement.

Le présent budget supplémentaire doit permettre pour sa part d'affecter les résultats 2020, d'intégrer les reports 2020 et de procéder à quelques ajustements.

L'excédent de fonctionnement généré par l'exercice 2020 s'élève à 97 924,16 €.

Les investissements réalisés sur l'année 2020 s'élèvent à 60 157,70 €. Au 31/12/2020, il n'y avait pas d'investissements engagés et non mandatés.

Ces investissements sont financés pour partie par un excédent de 10 161,86 € provenant de l'exécution budgétaire 2019 en investissement et pour partie par des recettes d'investissement à hauteur de 46 533,43 €. Reste donc 3 462,41 € à financer et donc à prendre sur l'excédent de fonctionnement précité.

L'affectation des résultats de l'année 2020 (97 924,16 €) se décompose donc de la manière suivante :

- affectation en section d'investissement (recettes) pour équilibrer l'exécution budgétaire 2020 : 3 462,41 €
- affectation du solde restant disponible (94 461,75 €) en section de fonctionnement (recettes) au titre de l'excédent reporté.

Par ailleurs, pour rappel, quand bien même l'affectation du résultat 2020 n'était pas intégrée au budget primitif 2021, ce budget était équilibré sans inscription d'un emprunt d'équilibre.

L'excédent de fonctionnement reporté est donc intégralement disponible.

Au niveau de la section de fonctionnement, les dépenses suivantes doivent faire l'objet d'un réajustement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Références comptables			Objet ajustement	BP 2021	BS 2021		BUDGET AJUSTE
Chap.	Articles	Libellés					
011	6063	Fournitures petits équipements	Fourniture peinture, équip. projet radio'rêv	3 000,00 €	2 000,00 €		5 000,00 €
011	62262	Frais coproductions / coréalizations	Augment. Résidences	20 000,00 €	16 500,00 €		36 500,00 €
011	6236	Catalogue, imprimés	Frais communication	15 000,00 €	1 500,00 €		16 500,00 €
011	6238	Frais divers	Frais hébergement, restauration	57 000,00 €	- 12 000,00 €		45 000,00 €
011	6248	Transport	Matériel et artistes	38 000,00 €	- 14 225,00 €		23 775,00 €
011	637	Autres impôts et taxes	SACEM, SACD	22 200,00 €	- 10 000,00 €		12 200,00 €
012	6215	Personnel affecté par collectivité	Embauche apprenti	322 000,00 €	3 000,00 €		325 000,00 €
012	6218	Personnel extérieur (intermittents)	Fermeture théâtre	70 000,00 €	- 25 000,00 €		45 000,00 €
				547 200,00 €	- 38 225,00 €		508 975,00 €
			Rapproch. BS avec dépenses fonction. réelles votées BP 2021	812 750,00 €	- 38 225,00 €	-4,7%	774 525,00 €

Eléments notables sur les dépenses ajustées à la hausse :

- le poste des fournitures (+ 2 000 €) : achats supplémentaires (peinture pour réaliser des travaux en régie pendant le confinement, petits matériels pour l'action Radio' Rêv).
- le poste des coproductions/coréalizations (+ 16 500 €) : plus de travail en « plateau » durant le confinement, scène conventionnée, dispositif soutien régional.
- le poste des charges de personnel (+ 3 000 €) : l'embauche d'un apprenti est envisagée à la rentrée.
- le poste des frais de communication (+ 1 500 €) : revu à la hausse compte tenu des ajustements nécessaires durant la crise sanitaire.

Eléments notables sur les dépenses orientées à la baisse :

- les postes relatifs aux frais d'hébergement, de restauration, de transports (matériels et artistes) (-36 225 €) : l'absence de spectacle justifie ces ajustements.
- le poste des charges de personnel (- 25 000 €) : minoration provenant du non recours aux intermittents.

Des ajustements sont bien évidemment également nécessaires au niveau des recettes de fonctionnement compte de la fermeture du théâtre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Références comptables			Objet ajustement	BP 2021	BS 2021		BUDGET AJUSTE
Chap.	Articles	Libellés					
70	70621	Droits d'entrée tout public	Pertes liées COVID	85 000,00 €	- 63 000,00 €		22 000,00 €
70	707	Vente de marchandises	Recettes bar	750,00 €	- 750,00 €		- €
70	7083	Locations diverses	Pertes liées COVID	8 000,00 €	- 5 500,00 €		2 500,00 €
74	747	Subventions diverses	Pertes liées COVID	10 000,00 €	- 5 000,00 €		5 000,00 €
74	74783	Subventions (voisinage)	Pertes liées COVID 19	7 500,00 €	- 2 500,00 €		5 000,00 €
				111 250,00 €	- 76 750,00 €		34 500,00 €
Rapproch. BS avec recettes fonction. réelles votées BP 2021				837 250,00 €	- 76 750,00 €	-9,2%	760 500,00 €

Concernant les recettes de fonctionnement, la fermeture du théâtre sur le premier semestre 2021 a directement impacté l'activité et donc pénalisé les recettes liées à la billetterie, à la location de la salle et accessoirement au bar. Le budget supplémentaire constate une baisse globale de 69 250 € sur ces postes.

Le poste des « subventions diverses » est révisé à la baisse à hauteur de 5 000 €. Ce poste correspond à des organismes régionaux qui soutiennent leurs compagnies en diffusion en distribuant des aides à la mobilité. Or, il n'y a pas eu de diffusion sur le premier semestre.

Le poste « subvention Voisinages » est révisé à la baisse à hauteur de 2 500 €. C'est un dispositif régional d'aide à la diffusion. Son montant est fonction du nombre de projets qui rentrent dans le dispositif. C'est donc assez variable d'une année à l'autre et en l'occurrence, il y aura moins de projets la saison prochaine.

EQUILIBRE GENERAL BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 : BUDGET THV

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS	- 38 225,00 €	- 76 750,00 €
Résultat de fonctionnement reporté : affect. résultats		94 461,75 €
Virement section d'investissement	4 200,00 €	
Inscription dépenses imprévues	51 737,00 €	
<i>Arrondis</i>		0,25 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	17 712,00 €	17 712,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS	4 200,00 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé : affect. résultats		3 462,41 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 462,41 €	
Virement du fonctionnement		4 200,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	7 662,41 €	7 662,41 €
TOTAL BS 2021	25 374,41 €	25 374,41 €

A noter :

- les sommes en rouge se neutralisent mutuellement.
- seules les lignes orange ont un impact au final sur le budget supplémentaire.

3 LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « ARDOISES PUY HEAUME »

Les budgets annexes « lotissements » ont la particularité de générer des comptes de stocks. Ainsi, les dépenses (y compris les travaux) sont toujours payées en section de fonctionnement. C'est une écriture comptable dite d'ordre qui transfère ces travaux en section d'investissement.

Lorsque des ventes de lots sont réalisées, on procède à l'inverse à des opérations de déstockage.

Pour rappel, suite à la réalisation d'une vente sur le secteur Puy Heaume Ouest (Clos de la Chevalerie) et après comptabilisation des travaux d'aménagement induits, une opération de déstockage devra être réalisée.

L'exécution budgétaire 2020 de ce budget affiche :

- un excédent de fonctionnement à hauteur de 189 745,76 €
- un déficit d'investissement à hauteur de 914 452,58 €

A titre exceptionnel, il convient de ne pas affecter l'excédent de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement puisque l'écriture de stock à passer permettra ce basculement du fonctionnement vers l'investissement.

L'excédent de fonctionnement subsiste donc en fonctionnement et le déficit d'investissement subsiste donc en investissement.

EQUILIBRE GENERAL BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 : BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS (déstockage)	189 745,76 €	
Résultat de fonctionnement reporté : affect. résultats		189 745,76 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	189 745,76 €	189 745,76 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS AJUSTEMENTS CREDITS (déstockage)		189 745,76 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	914 452,58 €	
EMPRUNT		724 706,82 €
TOTAL INVESTISSEMENT	914 452,58 €	914 452,58 €

TOTAL BS 2021	1 104 198,34 €	1 104 198,34 €
----------------------	-----------------------	-----------------------

La réintégration du déficit d'investissement cumulé (914 452,58 €) est partiellement compensée par l'opération de déstockage à réaliser (189 745,76 €). Reste 724 706,82 € qui sont budgétairement financés par un emprunt d'équilibre en l'attente de futures ventes de lots.